

SCC

PK 0.8, Route de dégrad des cannes,
97300 CAYENNE – Guyane française

PJ46 : Description des installations

Rapport

Réf : CACICA205352 / RACICA04264-01

HDE / JPT

21/11/2020



SCC

PK 0.8, Route de dégrad des cannes, 97300 CAYENNE – Guyane française

PJ46 : Description des installations

Ce rapport a été rédigé avec la collaboration de :

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Validation Nom / signature
Rapport	21/11/2020	01	H. DEDIEU	JP LENGLET	JP LENGLET

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CACICA205352 / RACICA04264-01
Numéro d'affaire :	A54568
Domaine technique :	Air Conseil Industrie

BURGEAP Agence Caraïbes • 12 Immeuble Les Flamboyants – Z.I. La Lézarde – 97232 Le Lamentin

Tél : 0596 55 08 60 • Fax : 05.96.56.82.45 • burgeap.caraibes@groupeginger.com

SOMMAIRE

1.	Rappel du contexte	4
2.	Description du site et du projet d'évolution de la carrière	5
2.1	Description des activités	6
2.1.1	Mode de conduite des installations	6
2.1.2	Mode de stockage des produits	7
2.1.3	Déchets	8
2.2	Description des unités du site	8
2.2.1	Pont-bascule	8
2.2.2	Carrière	9
2.2.3	Installations de traitement	18
2.2.4	Centrale à béton.....	19
2.2.5	Atelier : maintenance des installations fixes.....	19
2.2.6	Hangar : maintenance des engins mobiles	20
2.2.7	Station-service	20
2.2.8	Bureaux et sanitaires	20
2.2.9	Réfectoire, sanitaires et vestiaires	20
2.3	Equipements	20
2.3.1	Abattage des poussières.....	20
2.3.2	Engins	20
2.3.3	Pompes et canalisations pour l'eau industrielle.....	21
2.3.4	Risque d'incendie.....	21
2.3.5	Rejets atmosphériques	22
2.4	Fluides et utilités	22
2.4.1	Eau.....	22
2.4.2	Télécom	23
2.4.3	Electricité.....	23
2.4.4	Entretien et alimentation des engins et des véhicules.....	23

FIGURES

Figure 1 : Périmètres et organisation du site	6
Figure 2 : Plan de phasage	10
Figure 3 : Plan de principe des installations de traitement	19

TABLEAUX

Tableau 1. Matières et produits divers	7
Tableau 2. Déchets.....	8
Tableau 3. Engins.....	20
Tableau 4. Trafic.....	21
Tableau 5. Rejets atmosphériques.....	22
Tableau 6. Entretien et alimentation des engins et véhicules	23

1. Rappel du contexte

La société SCC¹ a pour objet l'exploitation d'une carrière de roche massive. Les installations complémentaires présentes sur le site sont : l'accueil de déchets inertes pour le remblaiement de la carrière, des installations de traitement des matériaux de la carrière, une centrale à béton, un atelier et une station-service de gasoil.

SCC souhaite **étendre l'exploitation de la carrière**, ce qui va engendrer la consommation d'espaces comprenant un plan d'eau et des boisements.

Le site et son projet d'évolution sont soumis :

- A Evaluation Environnementale non systématique pour les ICPE et le défrichement,
- A Autorisation selon la nomenclature ICPE,
- A Autorisation selon la nomenclature Loi sur l'Eau.

Le détail de la situation réglementaire du site et de son projet de modification est présenté dans le CERFA et son addendum.

La présente PJ46 consiste en la description des installations existantes et projetées, intégrée au DDAE².

¹ SCC : Société des Carrières de Cabassou.

² DDAE : Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale.

2. Description du site et du projet d'évolution de la carrière

SCC souhaite **étendre l'exploitation de la carrière des Maringouins**, déjà autorisée par l'Arrêté Préfectoral, située sur la commune de Cayenne, en Guyane. L'extension de la carrière des Maringouins permet de rejoindre une ancienne carrière, dite de la Madeleine, dont l'Arrêté Préfectoral a expiré en 1993, et qui a fait l'objet de travaux de remise en état jusqu'en 2003, validés par l'Administration.

SCC prévoit de mener l'exploitation selon les points-clés suivants :

- Superficie d'extraction (PE : carrière) : ≈ 23 ha,
- Superficie totale demandée (PA : carrière + installations de traitement + centrale à béton (installée en 2021) + atelier + station-service de gasoil) : ≈ 36 ha,
- Volume annuel d'extraction : 500 000 T au maximum,
- Volume d'extraction total – roche massive : 10 875 000 T,
- Volume d'extraction total – découverte / latérite (commercialisé pour partie) : 650 000 m³,
- Profondeur d'extraction maximale : -27 m NGG³,
- Durée d'exploitation : 30 ans (2020-2050), comprenant 6 mois de remise en état,
- Technique d'exploitation : abattage à l'explosif, reprise des matériaux et transfert vers les installations de traitement, traitement des matériaux extraits et stockage avant expédition,
- Accueil de déchets inertes pour le remblaiement d'une partie de la carrière.

L'accès au site se fait par un chemin bitumé depuis la RN3. Ce chemin est régulièrement entretenu par SCC. Dans le souci de sécuriser l'intersection entre le chemin et la RN3, deux voies ont été aménagées : l'une dédiée aux entrées, l'autre dédiée aux sorties. Chacune de ces voies est munie d'un pont-bascule, permettant la pesée des véhicules entrant et sortant de l'installation.

L'accès compte **un poste de sécurité au niveau des ponts-basculés**. Des voiries permettent ensuite l'accès aux différentes unités du site depuis l'entrée principale. Toute personne souhaitant accéder au site doit s'enregistrer sur le registre visiteurs au poste de sécurité. Il lui est ensuite remis un badge et des consignes de sécurité qu'elle doit conserver durant la totalité de sa présence sur le site.

A noter que l'accès au site est également utilisé pour la centrale d'enrobage localisée à l'Est du site, exploitée par RIBAL TP.

Le site est protégé par :

- Une clôture extérieure de 2 m de hauteur autour de l'emprise du périmètre ICPE, avec accès unique par le poste de sécurité,
- La fermeture du portail d'accès en période de fermeture du site,
- La nuit, les weekends et les jours fériés : une surveillance par gardiennage.

Des places de stationnement pour les véhicules légers et les poids-lourds sont prévues sur le site, pour éviter toute attente de véhicule sur la RN3.

Concernant les eaux pluviales ruisselant sur le site :

- Pour la partie carrière en cours d'exploitation : elles s'infiltrent au droit des terrains non imperméabilisés et sur lesquels le site n'est pas susceptible d'engendrer une pollution. Un bassin de collecte évolutif est créé en point bas du plancher de la zone d'extraction, où l'eau est pompée pour alimenter des cuves permettant d'alimenter en eau une partie du site,
- Pour le reste du site : elles sont collectées et dirigées vers des bassins de décantation, dont la surverse est réalisée vers la Crique Cabassou. Les secteurs de la station-service et de la centrale à béton sont équipés de séparateurs à hydrocarbures.

Une partie du site est défrichée, mais **les espaces verts** sont conservés au maximum et entretenus sur le site.

³ NGF : Nivellement Général de la Guyane.

Figure 1 : Périmètres et organisation du site



2.1 Description des activités

2.1.1 Mode de conduite des installations

Pour l'exploitation de la carrière, SCC prévoit une extraction à ciel ouvert, comme c'est le cas actuellement, avec un abattage à l'explosif de roches massives. Les matériaux extraits sont évacués par dumper en direction des installations de traitement, pour concassage et criblage. Des déchets inertes sont accueillis pour le remblaiement d'une partie de la carrière.

Le site comprend également :

- Un atelier,
- Une station-service de gasoil,
- Une centrale à béton.

2.1.2 Mode de stockage des produits

2.1.2.1 Matières premières et produits nécessaires aux équipements et installations

Les produits présents sur le site sont ceux nécessaires à l'exploitation de la carrière, mais aussi à la centrale à béton, et enfin à l'entretien et la maintenance des divers équipements et installations. Ils sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 1. Matières et produits divers

Produit	Quantité maximale stockée sur site	Rétention (oui/non)	Localisation	Utilité
Gasoil	60 m ³ soit ≈ 52 T	Oui	Parking atelier	Alimentation de la station-service du site
Huiles	5 m ³	Oui	Atelier et hangar	Entretien et maintenance
Oxygène	53 m ³ soit ≈ 75 kg	Non	Atelier	Entretien et maintenance
Acétylène	18 m ³ soit ≈ 20 kg	Non	Atelier	Entretien et maintenance
Ciment	3 x 80 T + 1 x 80 T en option	Non	Centrale à béton	Fabrication du béton
Adjuvants	5 x 1000 l	Oui	Centrale à béton	Fabrication du béton

A noter que pour les explosifs, uniquement amenés sur site par une société extérieure, les produits utilisés sont des émulsions encartouchées de marque Emulstar 8 000 UG. Ce sont des émulsions pâteuses de couleur grise, encartouchées en gaine plastique avec marquage de couleur blanche, clippée aux deux extrémités.

2.1.2.2 Produits finis

► Granulats

Le volume de granulats exploitable est estimé au maximum à 500 000 T/an (en moyenne 375 000 T/an), dont environ 30 000 m³/an de déchets valorisables.

► Béton

La centrale peut produire 70 000 m³/an de béton.

2.1.2.3 Déchets inertes accueillis

La quantité de déchets inertes accueillis est estimée à 20 000 m³/an. Ces déchets inertes sont utilisés pour le remblaiement d'une partie de la carrière.

2.1.3 Déchets

Tableau 2. Déchets

Produit	Code nomenclature (annexe II de l'article R.541-8 du Code de l'Environnement)	Quantité stockée	Rétention (oui/non)	Localisation	Contenant	Type de traitement (élimination ou valorisation)
DIB ⁴ (ordures ménagères du personnel)	20 01 01 20 01 02 20 01 39...	2 m ³	Oui	Entrée du site	Benne	Elimination : enlèvement par entreprise spécialisée
Huiles et graisses usagées	13 01 12* 13 01 13* 13 02 08*...	1 m ³	Oui	Proximité atelier	Fûts	Elimination : enlèvement par entreprise spécialisée
Emballages, EPI ⁵ et chiffons souillés	15 01 01 à 15 01 09 15 01 10* 15 02 02*	1 m ³	Oui	Proximité atelier	Bac étanche	Elimination : enlèvement par entreprise spécialisée
Ferrailles	01 01 01	10 m ³	Non	Proximité atelier	Benne	Recyclage : enlèvement par entreprise spécialisée
Boues issues du nettoyage des séparateurs à hydrocarbure	13 05 02*	1 m ³ /an	Oui	Directement évacué		Elimination : enlèvement par entreprise spécialisée
Boues issues du nettoyage des bassins	01 05 99	300 m ³	Oui	Directement évacué		Elimination : enlèvement par entreprise spécialisée
Boues issues du nettoyage de la fosse septique	20 03 04	Quelques m ³ /an	Oui	Directement évacué		Elimination : enlèvement par entreprise spécialisée

2.2 Description des unités du site

2.2.1 Pont-bascule

Deux ponts-bascules situés à l'entrée du site permettent le contrôle par pesée des matériaux entrés et sortis du site. Un bureau y est associé.

⁴ DIB : Déchets Industriels Banals.

⁵ EPI : Equipements de protection individuelle.

2.2.2 Carrière

2.2.2.1 Caractéristiques d'exploitation

► Nature du gisement

Selon la carte géologique de Cayenne au 1/100 000^{ème} de 1955, la zone est composée d'un granite d'anatexie parcouru d'un filon de dolérite et de quelques filons de pegmatite.

► Bande de 10 m

Une bande minimale de 10 m est maintenue entre le périmètre d'extraction et la limite ICPE.

► Profondeur d'extraction

La profondeur d'extraction maximale est de -27 m NGG.

► Hauteur des fronts

Les fronts font au maximum 12 à 15 m selon les secteurs exploités.

► Pentes

Toutes les pentes sont inférieures à 15 %.

► Pistes

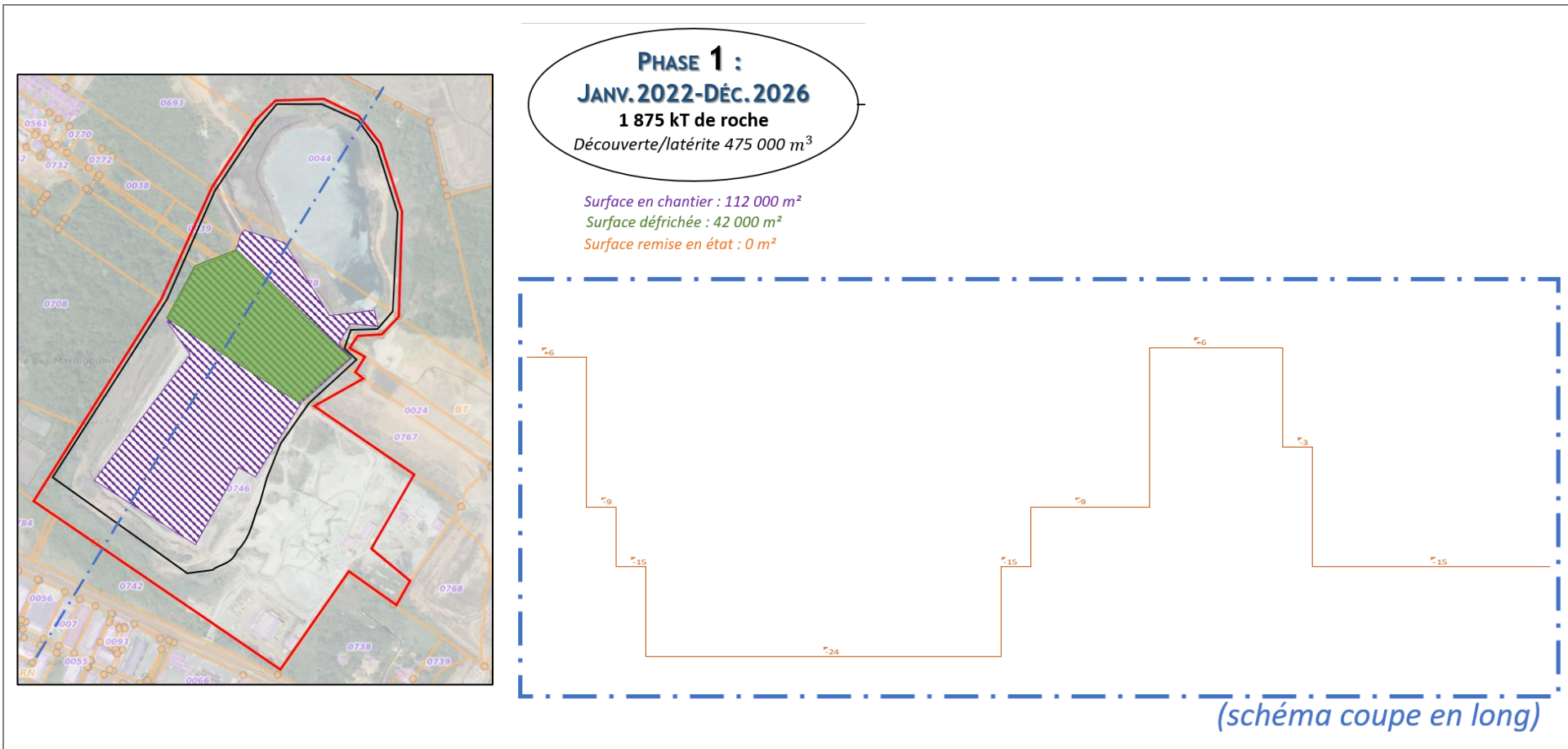
La largeur minimale des pistes est adaptée à la circulation des engins en toute sécurité : elle est de 5 m minimum. Un merlon de sécurité les borde.

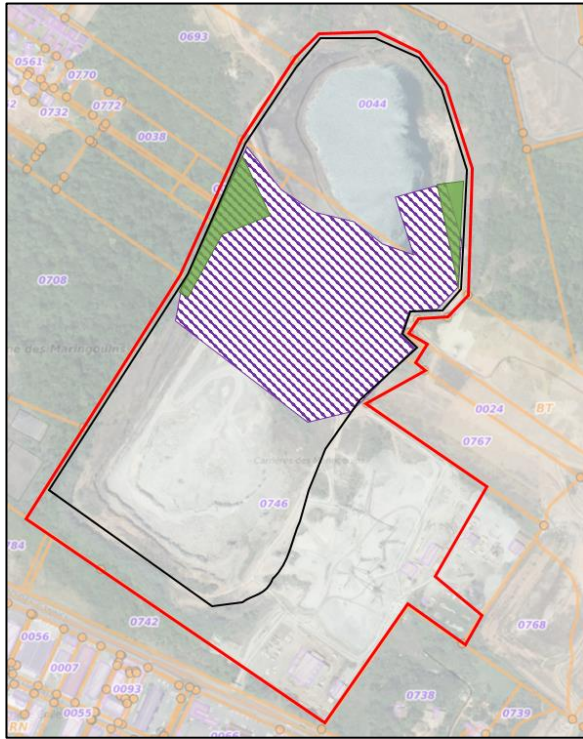
► Phasage

L'exploitation en prévue en 6 phases quinquennales. Le tonnage maximum extrait de roche massive est de 500 000 T/an.

A noter qu'à chaque modification du fond de fouille, le bassin de récupération des eaux de ruissellement est modifié également.

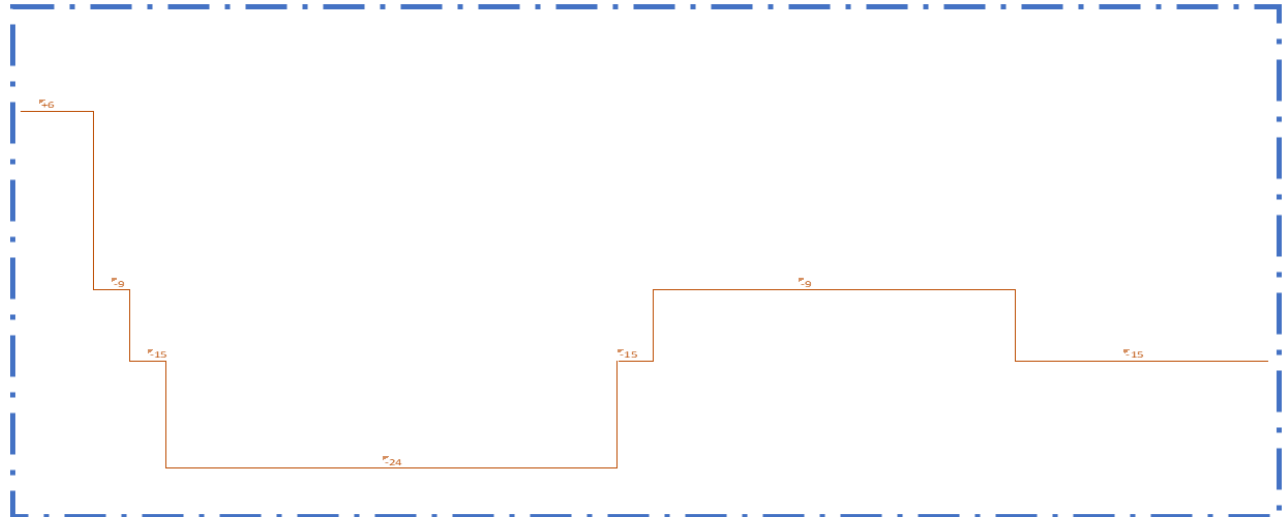
Figure 2 : Plan de phasage



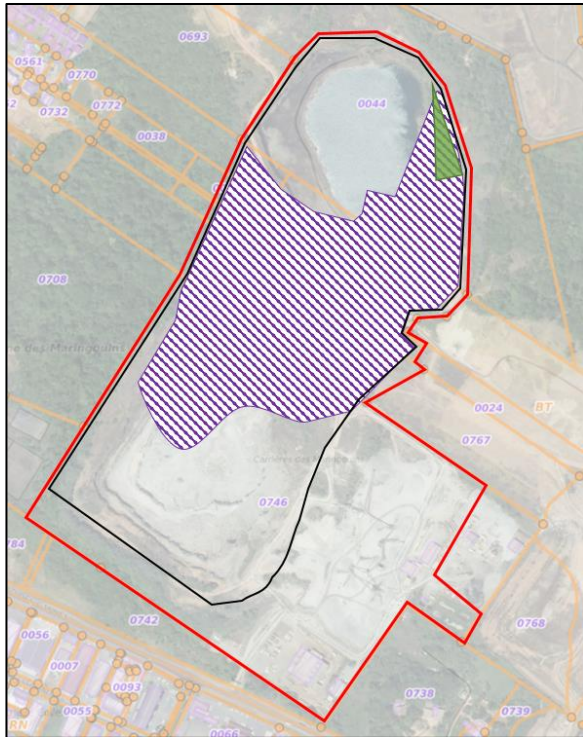


PHASE 2 :
JANV. 2027-DÉC. 2031
1 875 kT de roche
Découverte/latérite 75 000 m³

Surface en chantier : 92 000 m²
Surface défrichée : 6 500 m² + 1 300 m²
Surface remise en état : 8 000 m²

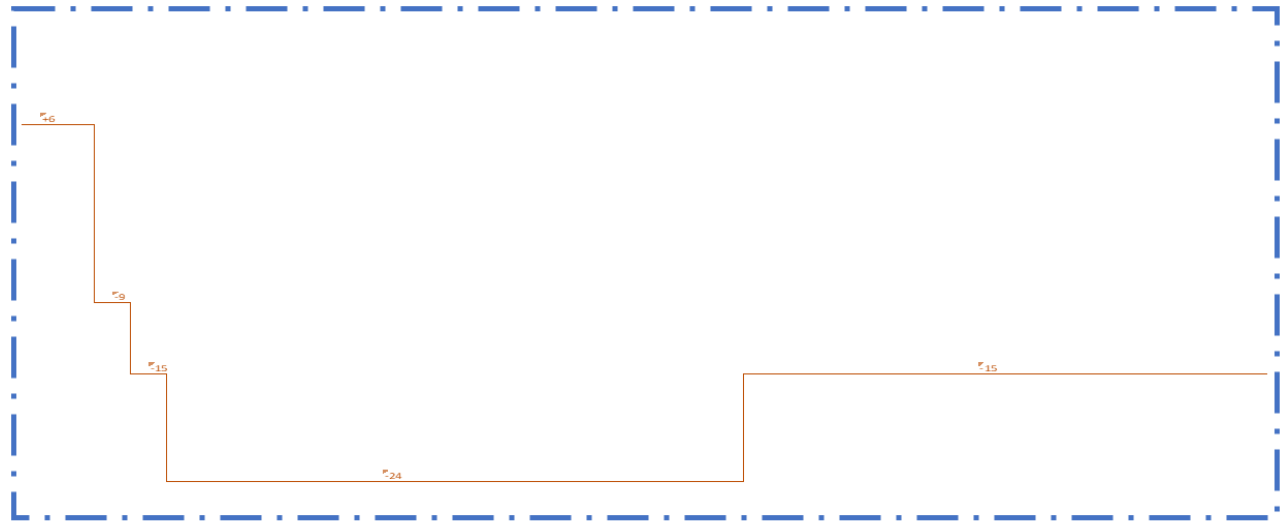


(schéma coupe en long)

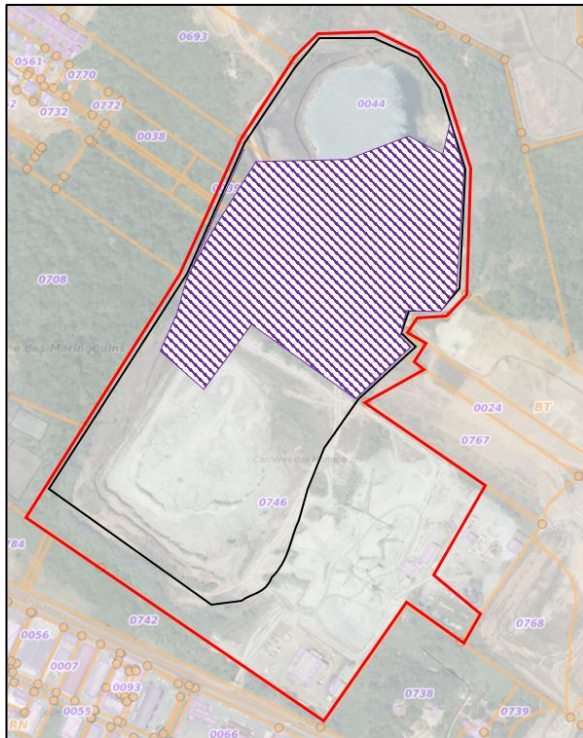


PHASE 3 :
JANV. 2032-DÉC. 2036
1 875 kT de roche
Découverte/latérite 50 000 m³

Surface en chantier : 112 000 m²
Surface défrichée : 1 000 m²
Surface remise en état : 0 m²

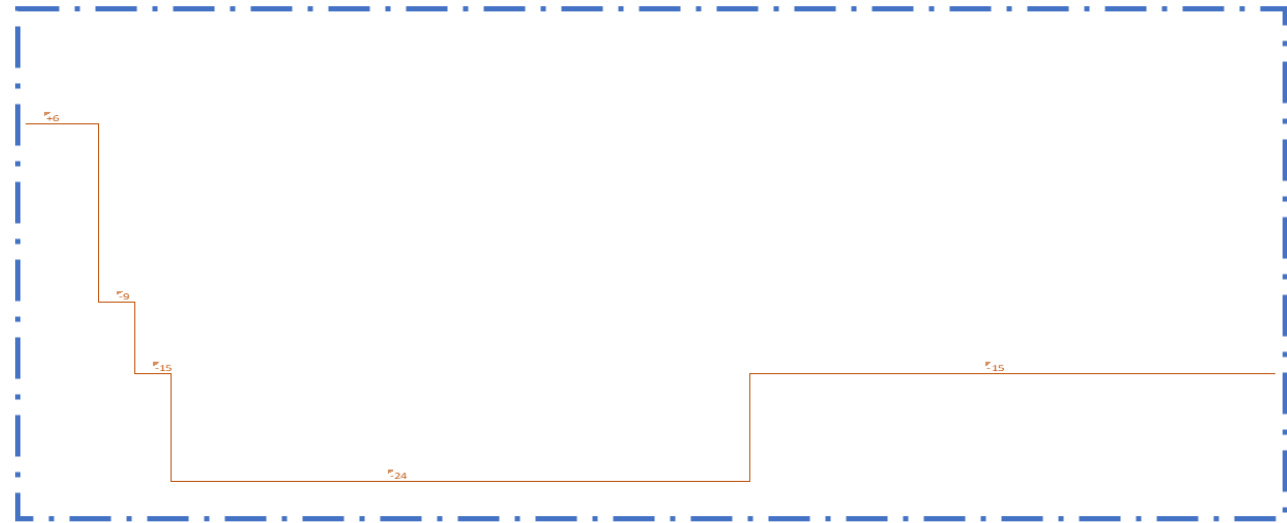


(schéma coupe en long)

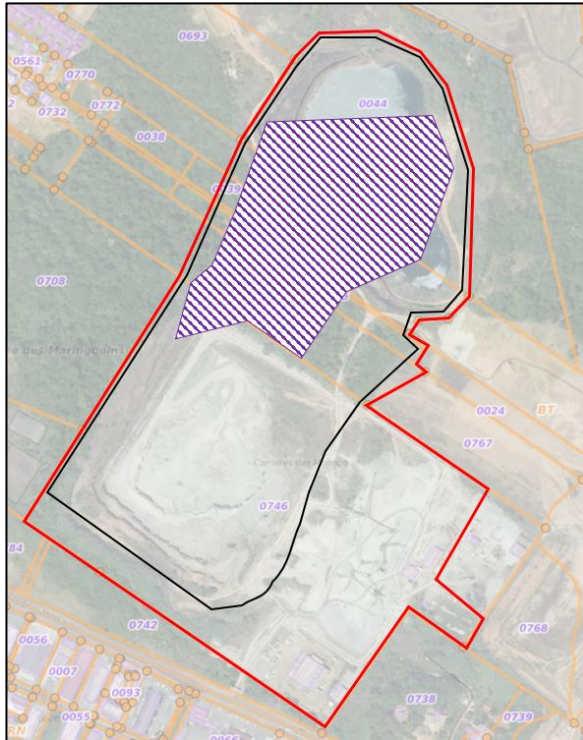


PHASE 4 :
JANV. 2037-DÉC. 2041
1 875 kT de roche
Découverte/latérite 50 000 m³

Surface en chantier : 106 000 m²
Surface défrichée : 0 m²
Surface remise en état : 0 m²



(schéma coupe en long)

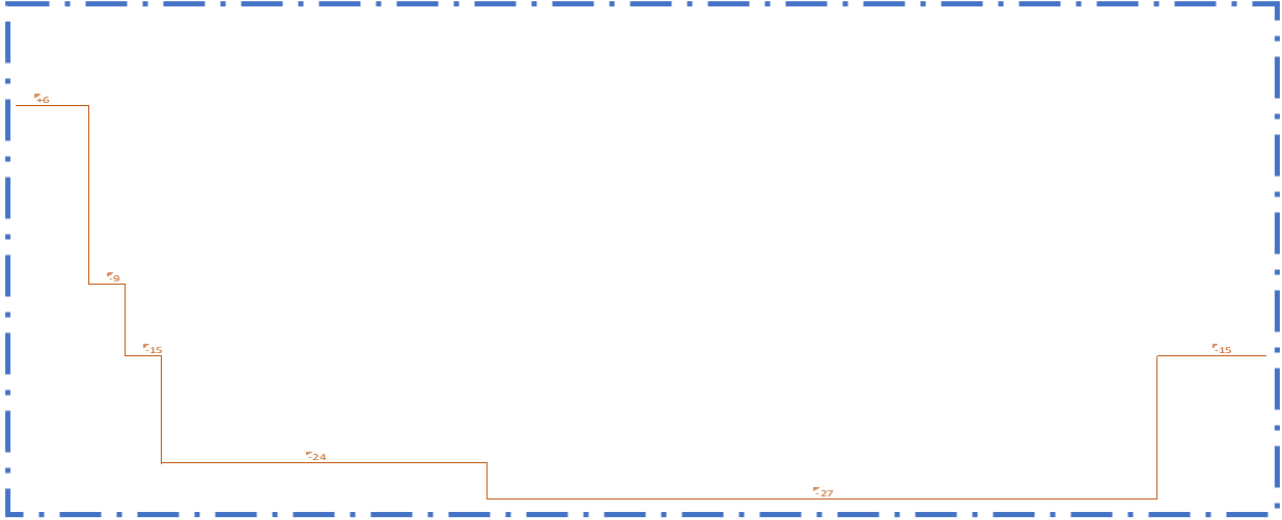


PHASE 5 :
JANV. 2042-DÉC. 2046
1 875 kT de roche
Découverte/latérite 0 m³

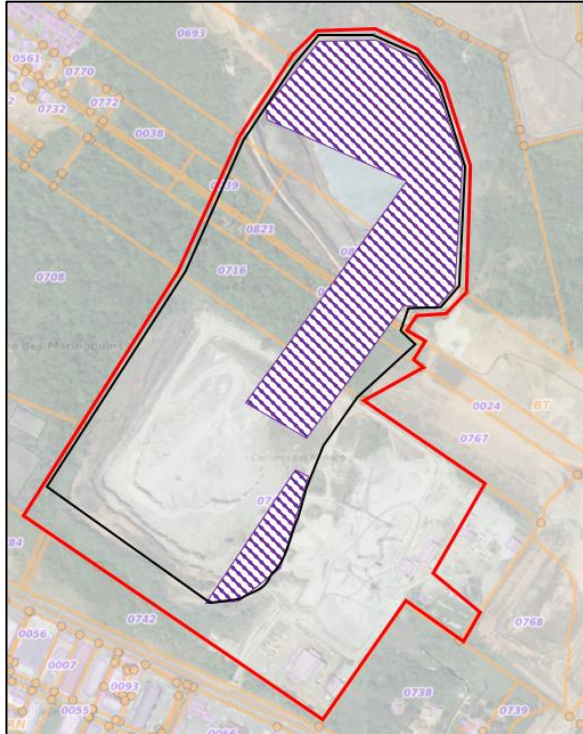
Surface en chantier : 88 000 m²

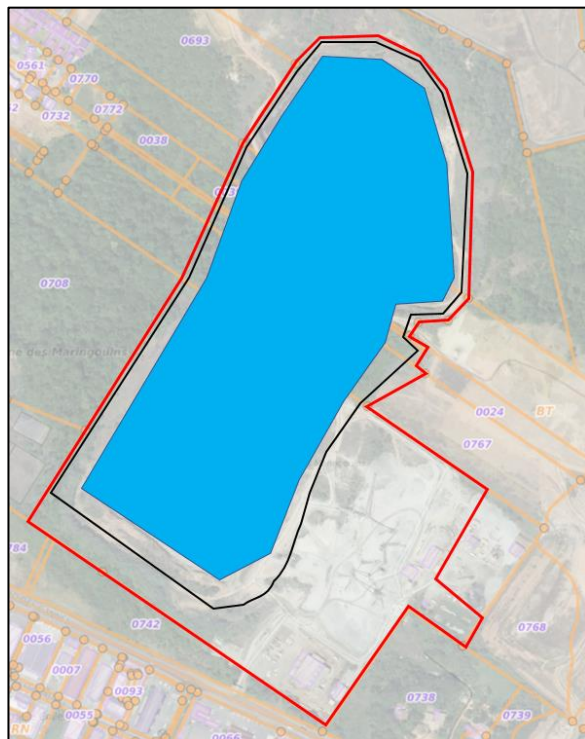
Surface défrichée : 0 m²

Surface remise en état : 0 m²



(schéma coupe en long)





ÉTAT FINAL
(À FIN 2050)

Niveau max. eau : +8m NGG
Surface en eau : 197 000 m²

2.2.2.2 Etapes d'exploitation

► Extraction par tirs de mine

L'extraction est réalisée par une technique conventionnelle d'abattage à l'explosif. SCC définit des plans de tirs distincts, en fonction des contraintes du site et du type d'abattage à réaliser.

SCC prépare les trous, puis réalise et vérifie leur chargement.

La quantité requise d'explosifs est livrée sur le site par la société GUYANEXPLO, préalablement à chaque tir (aucun explosif n'est stocké sur le site). L'amorçage de l'explosif se fait par des détonateurs à micro-retard de type HIMR ou des détonateurs non électriques et un cordeau détonant (20 g de pentrite/m). Le cordeau détonant utilisé est de type Eclair Plastex 20.

Les cartouches qui n'ont pas été utilisées ainsi que les ratés de tir sont ensuite repris par cette même société le jour-même.

La fréquence maximale des tirs de mine est fixée à **2 par semaine**. Pour un tir à 950 kg, le volume moyen abattu est d'environ 3 200 m³. Cela représente environ 84 détonateurs et 10 tirs par mois.

► Chargement et transport des matériaux extraits

Les blocs et éboulements issus de chaque tir de mine sont sélectionnés et chargés par une pelle au niveau de la zone d'extraction, puis transportés par un des deux dumpers.

Les blocs de calibre trop important sont mis de côté, pour être réduits ultérieurement par une pelle équipée d'un BRH⁶. Celui-ci est uniquement présent par campagne sur le site.

Les matériaux extraits sont évacués en direction des installations de traitement des matériaux extraits.

La circulation de la pelle, du chargeur et des dumpers sur le site se fait suivant un plan de circulation conçu pour renforcer la sécurité du personnel et de tout autre personne pouvant être présente sur site (sous-traitants, administration...).

► Terres de découverte et stériles

L'exploitation de la carrière va générer des terres de découverte et de la latérite.

Il est attendu environ 650 000 m³ de terres de découverte et de latérite au cours de l'exploitation, dont une part est commercialisable. La latérite est dirigée vers les zones de stockage de matériaux de carrière à proximité des installations de traitement.

Ces terres de découverte et la latérite non commercialisée sont utilisées comme merlons en limite de propriété, en attente de leur réutilisation lors de la remise en état.

► Vidange du lac de la Madeleine

Le projet d'extension de la carrière de SCC nécessite la vidange de l'eau du lac de la Madeleine, afin d'exploiter la roche massive au droit du plan d'eau, dans le milieu naturel. L'incidence environnementale de ce rejet est traitée dans la PJ4.

► Remise en état

La remise en état du site va nécessiter la présence d'un chargeur et d'une pelle, les mêmes que ceux utilisés pour l'exploitation.

Une partie du site va être remblayée avec des déchets inertes issus du BTP. Le volume attendu est de 20 000 m³/an de déchets inertes, soit au maximum près de 560 000 m³.

Le but de la remise en état est de créer une base de loisirs, avec une plage et un plan d'eau. Cette remise en état est conçue en coordination avec les attentes de l'EPFAG⁷. Elle est détaillée dans la PJ4.

⁶ BRH : Brise-Roche Hydraulique.

2.2.3 Installations de traitement

Un bureau de commande, les bureaux des chefs de carrière et un petit atelier de maintenance sont associés aux installations de traitement.

Les installations de traitement ont pour but de produire des granulats de différente granulométrie à partir des matériaux extraits.

Trois étapes se succèdent :

- **Le traitement primaire :**
 - L'arrosage des matériaux extraits,
 - L'alimentation des matériaux extraits (0/1000) par une trémie,
 - Le scalpage des matériaux de faible granulométrie, à l'aide d'une grille vibrante installée avant le concasseur, qui permet de séparer les stériles fins de la roche,
 - L'évacuation des stériles le cas échéant,
 - Le concassage du 0/1000 pour abaisser à la fraction 0/250, à l'aide d'un concasseur,
- **Le traitement secondaire :**
 - Les matériaux 0/250 sont dirigés vers un broyeur via un convoyeur à bande,
 - Après le broyeur, un crible permet la séparation des matériaux en fraction 0/6 et en fraction 6/80,
- **Le traitement tertiaire:**
 - La fraction 6/80 issue du traitement secondaire est dirigée vers un broyeur,
 - Après le broyeur, deux cribles trient les granulats en différentes fractions granulométriques, qui sont acheminées par des convoyeurs à bande vers les tas de stockage,
 - Les matériaux de fraction trop élevée sont renvoyés vers un autre broyeur, avant d'être acheminés de nouveau vers les différents cribles.

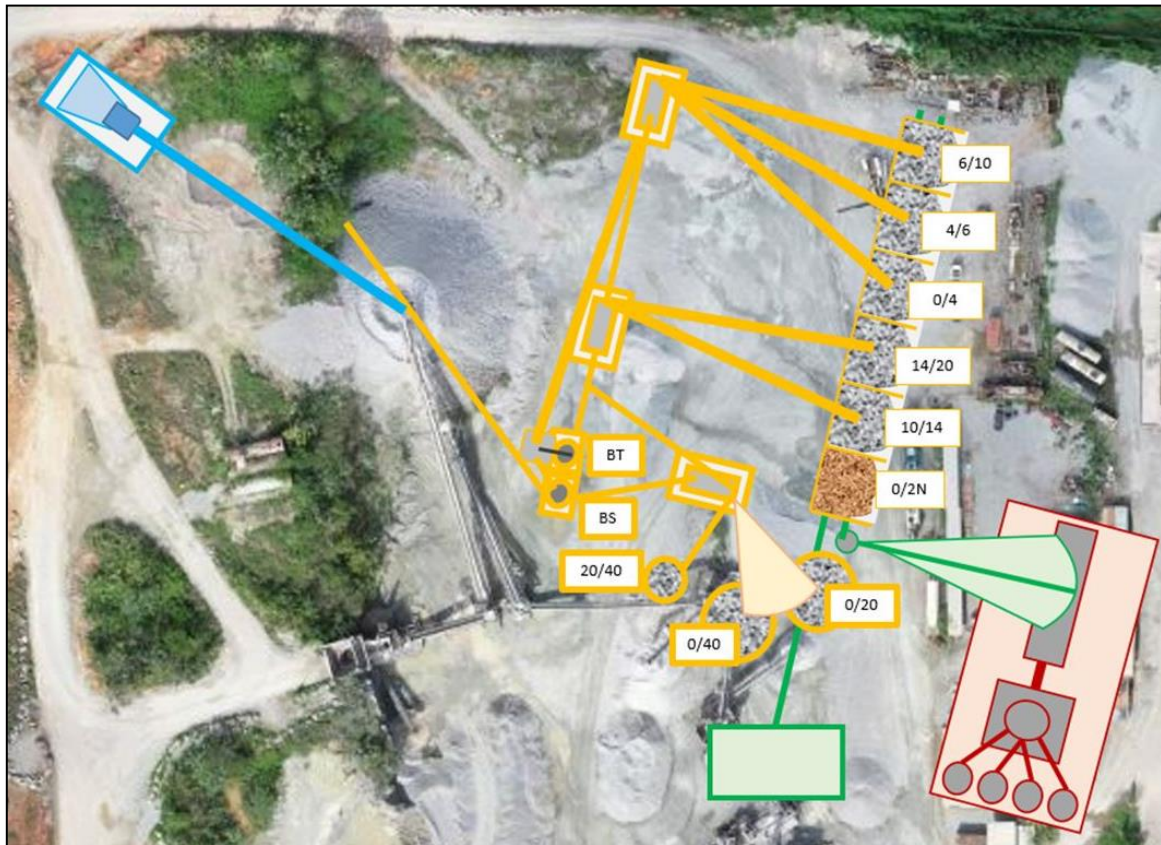
Les produits issus de l'exploitation (sables, granulats, graves non traitées) sont stockés sous forme de tas, au niveau de diverses aires distinctes à proximité des installations de traitement. Ils sont manipulés avec un chargeur.

Les produits stockés varient en fonction de la demande. Les fractions produites actuellement sont les suivantes : 6/10, 4/6, 0/4, 14/20, 10/14, 0/2N, 0/20, 0/40, 20/40.

Le bureau de commande sert au suivi de l'ensemble des machines de l'installation de traitement mais aussi à leur pilotage. Les machines disposent de voyants de contrôle et de suivis de certains paramètres (température d'huile, défaut débit d'huile...).

⁷ EPFAG : Etablissement Public Foncier et d'Aménagement pour la Guyane.

Figure 3 : Plan de principe des installations de traitement



NB : le concasseur primaire (bleu) sera en fond de fouille

2.2.4 Centrale à béton

La centrale fabrique du béton, à partir de granulats produits sur le site, de ciment, d'eau et d'adjuvants. Elle est directement alimentée par les installations de traitement (en beige sur la figure précédente).

Une armoire de commande est associée à la centrale. Elle permet d'effectuer les étapes suivantes : contrôle du pesage, transport des matériaux, mesure de l'humidité du béton et de son niveau de fluidité, malaxage... Pour chaque type de béton, une formule est préétablie et un programme est associé.

Le process est le suivant :

- Apport des granulats par convoyeurs depuis les installations de traitement,
- Apport du ciment et des adjuvants depuis les cuves de stockages,
- Apport de l'eau depuis le réseau interne (depuis les cuves d'eau pompée en fond de fouille),
- Malaxage des constituants (dans le malaxeur d'une capacité de 2,5 m³),
- Chargement du béton fabriqué pour expédition hors site.

2.2.5 Atelier : maintenance des installations fixes

L'atelier assure les opérations d'entretien et de maintenance de l'ensemble des équipements et des installations fixes du site. Il est localisé à proximité des installations de traitement.

Il est installé dans un bâtiment, sur une dalle en béton. Le bâtiment a une ossature métallique, et sa toiture tout comme ses façades sont en bardage métallique. Il occupe une surface au sol d'environ 300 m².

L'atelier est composé d'un espace permettant la maintenance et d'une de stockage de toutes les huiles nécessaires à l'entretien et à la maintenance, sur rétention, en fûts de 200 L. De l'oxygène et de l'acétylène en bouteilles y sont aussi stockés sur chariots mobiles.

2.2.6 Hangar : maintenance des engins mobiles

Ce hangar assure les opérations d'entretien et de maintenance de l'ensemble des équipements et des installations mobiles du site. Il est localisé à proximité des installations de traitement.

Il est installé dans un bâtiment, sur une dalle en béton. Le bâtiment a une ossature métallique, et sa toiture tout comme ses façades sont en bardage métallique. Il occupe une surface au sol d'environ 1 500 m².

Le hangar est composé d'un magasin, d'un local dédié au stockage d'outils et de pneumatiques, d'un espace permettant la maintenance, ainsi que de quelques bureaux.

A l'extérieur du bâtiment, le stockage de toutes les huiles nécessaires à l'entretien et à la maintenance est réalisé sur rétention, en fûts de 200 L.

2.2.7 Station-service

La station-service comprend deux cuves de gasoil. Ce sont des cuves aériennes double-enveloppe, d'un volume de 30 m³ chacune, en acier et à axe horizontal. Elles sont placées sur une rétention dimensionnée dans les règles de l'Art.

Deux plateformes bétonnées sont accolées aux cuves. La plate-forme située à l'Est permet le ravitaillement en gasoil des engins mobiles, tandis que la plate-forme située au Nord permet le remplissage des réservoirs des ravitailleurs mobiles de SCC.

2.2.8 Bureaux et sanitaires

A proximité de l'atelier se trouvent les bureaux des chefs de carrière. Ils occupent une surface au sol d'environ 50 m². Ce sont des bâtiments préfabriqués empilés sur un étage. Deux bureaux sont installés au premier étage. Des sanitaires sont présents au rez-de-chaussée.

2.2.9 Réfectoire, sanitaires et vestiaires

Le réfectoire, situé au Sud-Est du site, est uniquement destiné au personnel travaillant sur le site. Il dispose d'une salle équipée de tables et de chaises, pouvant accueillir environ une vingtaine de personnes. Le bâtiment accueille aussi des lavabos, douches, WC, ainsi qu'un vestiaire avec armoires individuelles.

2.3 Equipements

2.3.1 Abattage des poussières

Sur le site, plusieurs dispositifs sont prévus pour permettre l'abattage des poussières soulevées par l'exploitation, avec notamment des asperseurs utilisés sur les installations de traitement, ainsi que les arroseurs fixes au niveau des pistes.

Une citerne mobile peut également être utilisée pour arroser des zones spécifiques présentant de des envois de poussières importants, en cas de besoin.

2.3.2 Engins

Les engins présents sur site sont les suivants.

Tableau 3. Engins

Engin	Zone d'utilisation	Nombre
Foreuse	Extraction	1
Pelle	Extraction / Remise en état	1
	Chargement de matériaux extraits	1

Engin	Zone d'utilisation	Nombre
Dumper	Transport de matériaux extraits	2
Chargeur	Chargement de granulats / Remise en état	1
	Centrale d'enrobage	1
	Centrale à béton	1

A noter que d'ici 2022, le transport de granulats vers la centrale à béton sera automatisé par convoyeurs : les chargeurs associés seront supprimés.

Le trafic induit par le site est le suivant, en considérant une ouverture du site 250 jours par an (1 passage = entrée puis sortie).

Tableau 4. Trafic

/	Situation actuelle	Situation projetée
Employés	30 véhicules = 7 500 passages/an	45 véhicules = 11 250 passages/an
Livraison explosifs	2 livraisons/semaine = 208	2 livraisons/semaine = 208
Livraison carburant	1 livraison/mois = 24	2 livraisons/mois = 48
Clients	28 000 véhicules = 56 000 passages/an	56 000 véhicules = 112 000 passages/an
TOTAL	72 000 passages/an Soit 288 véhicules/jour <i>Soit moins de 2% du trafic de la RN (tronçon RN : 16 000 véhicules/jour)</i>	123 500 passages/an Soit 494 véhicules/jour <i>Soit environ 3% du trafic de la RN (tronçon RN : 16 000 véhicules/jour)</i>

2.3.3 Pompes et canalisations pour l'eau industrielle

La zone d'extraction est équipée de deux motopompes reliées à des canalisations souples, destinées à envoyer l'eau en surplus dans le bassin d'extraction vers deux cuves dédiées, à proximité des installations de traitement, après les épisodes pluvieux.

En cas de besoin d'eau supplémentaire, SCC pompe actuellement dans le lac de la Madeleine. Après la vidange de ce dernier, SCC pourra pomper dans un bassin tampon créé au niveau du carreau (où les eaux de ruissellement vont s'accumuler).

2.3.4 Risque d'incendie

Les besoins d'eau incendie sont assurés par les 3 cuves d'eau localisées à proximité des installations de traitement (50 m³ chacune) et par un poteau incendie (implanté en 2021 à environ 60 m de la centrale à béton) pouvant délivrer 60 m³/h. Les cuves sont équipées d'une canalisation et d'un raccord conforme pour le pompage de l'eau par les pompiers.

Un bassin de rétention étanche, pour recueillir les éventuelles eaux d'extinction d'incendie et autres eaux de ruissellement, va être implanté à proximité de la centrale à béton, pour un volume de 140 m³. Il sera équipé d'un séparateur à hydrocarbures et sera connecté au bassin de décantation du site. Les eaux éventuellement polluées pourront être dirigées vers ce dernier en cas de qualité satisfaisante aux normes en vigueur.

Des extincteurs sont placés en nombre suffisant sur le site et sont correctement signalés et adaptés aux risques, selon les règles de l'APSAD⁸.

2.3.5 Rejets atmosphériques

Les rejets atmosphériques identifiés sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 5. Rejets atmosphériques

Equipement	Origine	Milieu récepteur	Type	Caractéristiques	Phase de rejet	Substances émises
Véhicules et engins	Circulation sur les voiries internes	Air	Diffuse	Vitesse limitée (30 km/h) Pas de différence par rapport à des rejets urbains	Intermittente	Gaz d'échappement
Zone d'extraction et zones de stockage des granulats	Envois de poussières	Air	Diffuse	Zone d'extraction humide Zones de stockage arrosées si nécessaire	Intermittente	Poussières minérales
Centrale à béton	Manipulation des granulats avec envois de poussières	Air	Canalisé	Events	Continue	Poussières minérales

2.4 Fluides et utilités

2.4.1 Eau

2.4.1.1 Besoins

Les besoins en eau sanitaire sont fournis par le réseau public, pour l'alimentation des employés présents, les douches, WC et lavabos.

Les besoins en eau industrielle sont fournis par l'eau recueillie en fond de fouille. Celle-ci est transférée du fond de fouille vers 3 cuves de 50 m³, localisées à proximité des installations de traitement, via deux pompes et une canalisation aérienne souple. A noter que SCC projette de remplacer ces 3 cuves par 1 cuve de 700 m³.

Les eaux industrielles servent à :

- L'arrosage des pistes et des tas de matériaux extraits en cas de besoin,
- L'aspersion des granulats dans les installations de traitement,
- Au process de la centrale à béton.

2.4.1.2 Eaux usées sanitaires

Des sanitaires (toilettes, douches...) sont installés au niveau des bureaux de chefs de carrière et du réfectoire.

Ils sont reliés à un système d'assainissement autonome. Il s'agit d'une fosse septique collectant les eaux usées sanitaires, pour après être infiltrées dans les sols.

Les déchets provenant de la fosse septique sont récupérés par une entreprise agréée, puis envoyés vers une filière de traitement appropriée.

⁸ APSAD : assemblée plénière de sociétés d'assurances dommages.

2.4.1.3 Eaux usées industrielles

Le site ne génère pas d'eau usée industrielle.

2.4.1.4 Eaux pluviales

Les eaux pluviales du site susceptibles d'être polluées en hydrocarbures (station-service, centrale à béton) sont collectées puis traitées par des séparateurs à hydrocarbures, avant d'être envoyées vers le bassin de rétention du site.

Les eaux pluviales du reste du site, uniquement susceptibles d'entraîner des particules, sont acheminées directement vers le bassin de rétention pour décantation.

L'exutoire du bassin de rétention d'eaux pluviales est le milieu naturel (Crique Cabassou). Il est régulièrement curé pour pérenniser son bon fonctionnement.

Le bassin n'est pas imperméabilisé. Il s'agit d'un seul bassin pour l'ensemble du site, constitué de deux demi-bassins « communicants », de 500 m³ unitaire. Les eaux entrent par un premier demi-bassin avant de circuler par surverse vers un deuxième demi-bassin, qui par surverse communique vers le milieu extérieur.

2.4.1.5 Eaux d'incendie

Les eaux potentiellement polluées en cas d'incendie éventuellement générées par le site sont dirigées vers un bassin de rétention.

2.4.2 Télécom

Le site est alimenté par la ligne téléphonique et la ligne internet.

2.4.3 Electricité

Le site est alimenté par le réseau électrique (ligne 20 kV). Le site dispose d'un transformateur, dans un local spécifique en béton, à proximité de l'atelier.

Un local électrique est alimenté par le transformateur grâce à un câble enterré d'environ 50 m linéaire. C'est de ce local que sont alimentées toutes les installations du site. Il est équipé d'un sectionneur général qui peut couper l'alimentation électrique sur l'ensemble du site.

L'électricité sert aussi à l'alimentation des éclairages de sécurité du site.

2.4.4 Entretien et alimentation des engins et des véhicules

Tableau 6. Entretien et alimentation des engins et véhicules

Type	Alimentation	Contrôle
Engins	Gasoil : station-service du site	Atelier du site
Poids-lourds	Gasoil : hors site	Hors site
Véhicules légers	Essence / Gasoil : hors site	Hors site